Image not found or type unknown

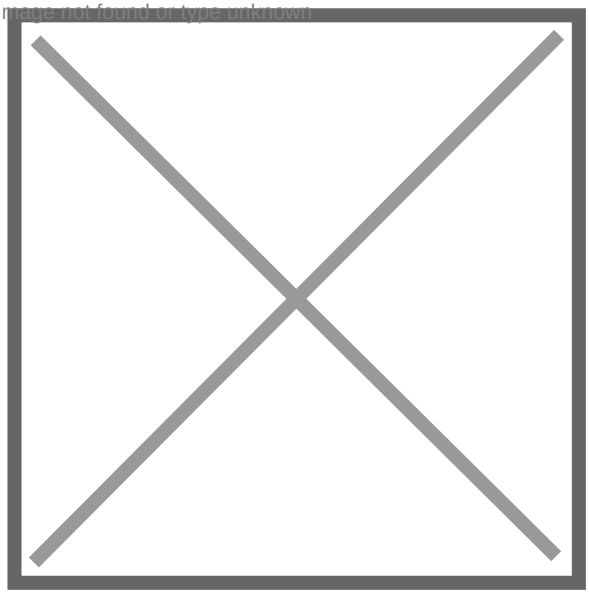

3 cdd sur le même poste sans ré qualification en cdi

Par **oussbey**, le **05/03/2014** à **06:41**

Bonjour ,
Je travail depuis un an et demi dans une société privée . J ai effectué 2 cdd durant un an puis ma chef me dit au moment de me mettre en cdi que je ne serais plus payée par l entreprise de par laquelle j etais payée .. entreprise qui me.declarait comme salariée pour un poste qui ne faisait pas partie de leurs "champs d action" . Ma boss a en fait profité du numero de siret ... d un de ses proches et ils m ont embauché dans la société de cette personne . Et pour ne pas me.mettre en cdi elle a ouvert actuellement sa société et m a repris pour le mem poste avec un taux horaires moindres en cdd . A t ellr le.droit ? Est ce une fraude ? Je tiens a preciser qu on m a donc fait une fin de contrat poir mes 2 premiers cdd avec papier pole.eppmoi ... Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés